



Académie de marine

Allocution d'Yves DESNOES lors de la séance publique du 8 octobre pour la présentation du bilan de sa Présidence (année 2019 - 2020)

J'en viens maintenant au bilan de l'année académique écoulée.

Elle a été marquée, comme pour la plupart des organismes, par la pandémie du coronavirus.

Nous avons en particulier dû interrompre nos conférences et nos voyages. Nous regrettons notamment de n'avoir pu visiter le Service Hydrographique et océanographique de la Marine à Brest à l'occasion du trois-centième anniversaire de sa fondation. Une visite à Brest sera toujours très intéressante, mais ce ne seront plus les 300 ans du SHOM. Et le voyage à l'étranger prévu au début du printemps sur le Rhin reste d'actualité pour 2021.

Nous avons pu organiser six conférences avant le confinement, ce qui représente une moitié du lot annuel habituel.

J'arrête là la liste de ce que nous n'avons pu faire pour passer aux réalisations.

Comme vous le savez, dans le cadre de notre politique de communication, nous avons choisi au cours de l'année précédente un thème d'approfondissement : l'automatisation des navires. C'est dans ce cadre que nous avons tenu en décembre 2019 un colloque en coopération avec l'Académie de l'air et de l'espace, colloque intitulé « vers des navires et des aéronefs sans équipage ? », avec un grand point d'interrogation. Nous avons eu de la chance que la participation ait été aux trois-quarts maintenue malgré la grève de la SNCF. Le compte-rendu détaillé du colloque est en ligne sur internet et un rapport prolongeant et complétant le colloque est en cours de finalisation par les deux académies.

Au chapitre des travaux intellectuels, nous avons remis au CEMM deux études : l'une sur les ruptures halieutiques et l'autre sur les flux migratoires.

Nous avons pu célébrer dignement à Brest en novembre les 250 ans de l'élévation de l'Académie de marine au rang d'Académie royale. L'Académie y était représentée par son président et par certains de ses membres les plus éminents.



L'Académie s'est également rendue en nombre aux Assises de l'économie de la mer en décembre à Montpellier.

A signaler une nouveauté en décembre : la remise du prix « génie maritime » (Maurice Lebrun) lors du salon Nautic 2019.

Grâce à internet et au dévouement du secrétariat, nous avons pu poursuivre la plupart de nos activités statutaires, ou en tout cas les reprendre rapidement. Nous avons pu tenir les commissions des prix, et nous avons donc des prix à remettre, même si nous ne pouvons le faire aujourd'hui pour des raisons d'organisation. Une séance de remise solennelle spécifique est prévue le 23 novembre prochain.

Toujours à la rubrique des prix, nous sommes heureux d'annoncer la création de deux prix nouveaux en coopération avec des partenaires extérieurs :

- un prix « transition énergétique maritime » en coopération avec la société SOPER (Société de Participation dans les Energies Renouvelables), dirigée par Jean-Michel Germa,
- un prix plus général, portant sur la géopolitique et la géostratégie maritime ou l'innovation en lien avec la mer, en coopération avec la fondation Brousse Del Aquila présidée par Monsieur Brousse.

Nous avons par ailleurs pu continuer les élections et nous avons quatre nouveaux membres que je salue particulièrement et que nous recevrons officiellement dans la séance privée en fin d'après-midi..

Je vous annonce également l'élection hier d'un membre « associé » (ce qui implique qu'il est étranger), le Vice-amiral José Torres Sobral, membre de l'Academia de Marinha portugaise. Pour qu'il soit formellement membre, il faut encore que le décret d'approbation soit publié, ce qui prendra quelques semaines.

Nous avons également élu un nouveau secrétaire perpétuel adjoint en remplacement de Philippe Haudrère, qui a exercé la fonction pendant presque dix ans et que je remercie très chaleureusement pour ses contributions toujours pleines de bon sens à nos réflexions ainsi que pour les nombreuses heures qu'il a consacrées à la rédaction de nos bulletins mensuels et de nos communications et mémoires, dont la qualité est digne d'éloges. Mais rassurez-vous : Philippe Haudrère reste président de la commission des prix.

Il est remplacé dans la fonction de Secrétaire perpétuel adjoint par Hélène Richard dont les éminentes qualités sont largement reconnues, comme j'ai pu le vérifier dans quelques actions communes et je suis très heureux de l'accueillir dans cette nouvelle fonction.



J'ai eu la chance en juillet dernier de voir accorder à notre Académie la protection du Président de la République. Cette protection n'a pas de portée juridique, mais c'est une marque honorifique importante qui nous place au rang des plus grandes académies,

notamment celles de l'Institut de France. Je suis certain que nous saurons être dignes de cet honneur en servant l'excellence maritime française.

Au moment de passer la suite à la nouvelle équipe, je tiens à remercier particulièrement tous ceux qui ont oeuvré pour obtenir les résultats que je viens de résumer. Il y a bien sûr les membres du bureau ; en synergie avec le bureau, il y a le Délégué à la communication et porte-parole, fonction encore récente qui commence à porter ses fruits. Les membres du secrétariat méritent une mention particulière : ils travaillent souvent dans l'ombre, dans des conditions matérielles qui sont loin d'être parfaites, et ils méritent toute notre reconnaissance. Mais il y a aussi les membres et invités permanents qui fournissent la matière grise de nos études, de nos colloques et de nos divers projets ; ils ne sont pas si nombreux. Je ne les cite pas individuellement, mais ils se reconnaîtront ; à tous un très grand merci.

Le moment est venu de passer la suite à mon successeur élu depuis deux ans. Il est inutile de présenter Xavier de la Gorce que tout le monde maritime connaît depuis qu'il a été Secrétaire général de la mer et, récemment encore, Président de la Société nationale de sauvetage en mer – SNSM.

Xavier, qu'Eole et Poseidon te soient favorables

Yves Desnoës